

DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE DU 6 JUILLET 2017

Madame la Ministre,

Même si nous constatons que le maintien des crédits d'action sociale au sein de notre Ministère apparaît effectif dans sa globalité, **il demeure insuffisant vu le nombre de recrutement dans notre Ministère**, recrutements dont nous nous félicitons par ailleurs.

La FSU demeure plus que jamais attentive et inquiète pour l'avenir, au vu des baisses drastiques annoncées au sujet des crédits sociaux interministériels, un surgel de 6.5 millions d'euros.

S'agissant de la restauration, la nécessité de consolider l'offre collective pour tous, par le biais de nouvelles conventions, nouveaux lieux, apparaît primordial. De ce fait, nous attendons des réponses concrètes sur les difficultés rencontrées, en particulier sur la région Paca Corse. Il en va de même concernant la situation des personnels PJJ et de l'enquête toujours en cours. Nous rappelons que l'offre d'une restauration correcte a pour objectif le maintien et la consolidation du lien social entre les agents.

Concernant le secteur de la petite enfance, les besoins en places de crèches sont criants. La FSU attend impatiemment l'arbitrage, suite à la demande de l'ensemble des organisations syndicales ; c'est une offre qui peut aussi contribuer à la fidélisation des agents au sein de notre Ministère.

La FSU se félicite que la **formation des acteurs sociaux** soit pérennisée. Néanmoins, nous avons pu nous rendre compte à quel point les agents, bénévoles et volontaires au bon fonctionnement des instances associatives, ont trop souvent les pires difficultés à pouvoir exercer ; ou par manque de locaux mis à disposition, ou parce que la nécessité de service prévaut trop souvent !

La FSU tient ici à alerter sur le fait que le bénévolat souhaité par notre administration au sein des associations sur le terrain est en passe de devenir une difficulté majeure. Nous rappelons à ce propos que l'application de la circulaire « acteurs sociaux » de 2015 doit être effective pour ces bénévoles.

Concernant le **Quid de l'action sociale**, la FSU demande qu'il soit enfin diffusé après validation ; il est très utile en terme d'informations. Pour rappel, cette diffusion était annoncée pour mars !

Pour **l'association sportive dédiée l'ASMJ**, la FSU demande à ce que les délais de versement de la subvention soient enfin respectés, que cette subvention corresponde à la somme qui a été validée.

Les actions mises en place par l'association ayant également pour but de s'inscrire dans une démarche de mieux-être au travail, ainsi que de prévenir les risques psycho sociaux, la FSU insiste pour la énième fois sur l'uniformisation de l'ensemble des sous directions, lorsque l'agent est en représentativité.

Sur la protection sociale complémentaire, nous n'imaginons pas attendre la rentrée prochaine sans la moindre réponse.

Enfin, la FSU s'étonne et demeure dans l'incompréhension la plus totale concernant notre demande plus que répétitive d'intégrer en tant que membre à part entière le **conseil d'administration de la fondation d'Aguesseau** ? comme les autres organisations professionnelles représentées au CTM.

Paris, le 6 juillet 2017